



Procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale du Mardi 03 Novembre 2020

Présents

Membres du Conseil de l'École Doctorale

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA
Olivier BROSSARD
Florent GARNIER
Hélène GAUDIN
Catherine GINESTET
Gregory KALFLECHE
Francine MACORIG-VENIER
Philippe NELIDOFF
Matthieu POUMAREDE
Arnaud DE BISSY
Sébastien SAUNIER
Kamilia BENTAIEB
Noémie ETCHENAGUCIA
Thomas DECLERCQ
Laurène MOTHE

Excusés

Les membres absents

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil de l'École Doctorale du 11 Février et du 13 juillet 2020
- Élection du directeur de l'École Doctorale
- Informations sur les modalités de soutenance pendant la crise sanitaire
- Validation des compléments d'études
- Attribution des contrats doctoraux pour l'année 2020-2021
- Examen des candidatures en doctorat des titulaires d'un diplôme étranger
- Echanges sur l'offre de formation et le calendrier de travail
- Informations diverses

Le Conseil débute à 17h00 avec le remerciement des membres présents.

Élection du directeur de l'École Doctorale

Mme Estelle GALANT commence par présenter les motivations de sa candidature à l'élection du directeur de l'École Doctorale.

Suite à la présentation de Mme GALANT, M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA présente également sa candidature à l'élection du directeur de l'École Doctorale.

Monsieur Philippe NELIDOFF, en sa qualité de Doyen de la faculté de Droit et Science Politique, remercie les deux candidats.

Les candidatures sont soumises au vote des membres du conseil de l'ED.

Mme Hélène CITERICI procède au dépouillement.

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA est élu au premier tour avec 14 voix pour, contre 6 pour Mme Estelle GALANT.

Monsieur Philippe NELIDOFF, en sa qualité de Doyen de la faculté de Droit et Science Politique, remercie à nouveaux les deux candidats.

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA remercie les membres de l'École Doctorale.

Mme Estelle GALANT félicite M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA pour son élection et remercie les membres de l'École Doctorale. Ce dernier remercie également Estelle Galant de sa participation et remercie les membres du Conseil de lui avoir renouvelé leur confiance.

Approbation du PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 11 Février 2020 et du 13 Juillet 2020

Monsieur Philippe NELIDOFF fait remarquer que quelques coquilles doivent être corrigées sur les deux PV.

Les deux Procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil de l'Ecole Doctorale.

Informations sur les modalités de soutenance pendant la crise sanitaire

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA présente les modalités de soutenance adoptés en raison du contexte sanitaire : Les soutenances peuvent se tenir en visioconférence intégrale, le président du jury est autorisé à signer le PV pour tous les membres du jury. Les soutenances peuvent se tenir en visioconférence partielle à condition que le président du jury ainsi que l'impétrant soient présents physiquement.

La question de la présence du public est soumise au conseil de l'ED.

Mme Noémie ETCHENAGUCIA intervient pour rappeler que les doctorants s'inquiètent de la situation et souhaitent pouvoir participer aux soutenances comme membres du public.

M. Gregory KALFLECHE appuie les propos de Mme Noémie ETCHENAGUCIA.

M. Florent GARNIER questionne la participation du public lors des soutenances intégralement dématérialisées et rappelle que les soutenances sont publiques.

M. Matthieu POUMAREDE est favorable à la mise en ligne du lien Zoom.

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA est favorable à la mise en ligne des liens Zoom et rappelle que l'on peut rajouter un administrateur lors de la soutenance via Zoom.

M. Thomas DECLERCQ ajoute que l'on peut mettre le lien Zoom sur avis de soutenance mais que cela entraîne le risque de la présence d'individus pouvant nuire à la soutenance.

M. Florent GARNIER et M. Gregory KALFLECHE sont favorable à ce qu'un doctorant tiers puisse administrer la soutenance notamment pour gérer les membres du public assistant via Zoom. M. Gregory KALFLECHE rappelle que ce n'est pas au directeur de thèse de faire la police lors de la soutenance.

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA rappelle que l'ED se tient à la disposition des enseignants en cas de problèmes techniques.

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA déclare qu'il va écrire à Madame la présidente pour qu'une présence du public soit possible.

Un échange à lieu concernant les salles réservées pour les soutenances :

Les salles de la BU, de la manufacture et les amphis Hébraud et Montané sont évoqués.

M. Gregory KALFLECHE demande une clef 4G pour l'ED et propose de voir avec la faculté d'économie concernant les amphis.

Mme Noémie ETCHENAGUCIA s'inquiète de la qualité du son et de l'image lors des soutenances et rappelle que le décret stipule que la communication doit être effective et simultanée.

Concernant la venue des codirecteurs, M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA affirme qu'il est impossible d'organiser leur venue car l'Université ne délivre pas d'ordre de mission en l'état actuel des choses.

Validation des compléments d'études

Le conseil de l'Ecole Doctorale valide à l'unanimité l'inscription en doctorat des candidats ayant réalisés un complément d'étude. Les candidats sont : Mme VERGNES, M. GUILBAUD-FORN, Mme VLADYKINA.

Attribution des contrats doctoraux pour l'année 2020-2021

La liste des lauréats ayant obtenus un contrat doctoral est approuvée par l'ensemble du conseil de l'ED.

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA rappelle qu'il reste un poste pour un candidat pour l'IEP. Un seul candidat s'est manifesté.

M. Olivier Brossard explique que c'est le seul candidat avec un niveau suffisant ce qui explique qu'il n'y ait pas d'autres candidats.

La question de l'audition de la candidate est posée par M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA à l'ensemble des membres du conseil.

Mme Francine MACORIG-VENIER souhaite que la candidate soit auditionnée comme les autres candidats.

Le conseil décide d'auditionner la candidate. Un « Doodle » sera créé pour définir la date de l'audition.

Examen des candidatures en doctorat des titulaires d'un diplôme étranger

Le conseil de l'Ecole Doctorale valide à l'unanimité l'inscription en doctorant des candidats disposant d'un diplôme étranger. Il s'agit de M. GERHOLD et M. BRAHIM.

Echanges sur l'offre de formation et le calendrier de travail

Un courrier sera envoyé pour prévoir une réunion du conseil sur l'offre de formation. M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA préparera un calendrier de travail en lien avec les membres du conseil de l'ED et les laboratoires sur la question de l'offre de formation.

Questions diverses :

Examen d'une demande de contrat doctoral pour un doctorant souhaitant réaliser un Complément d'études. Mme Francine MACORIG-VENIER et M. Gregory KALFLECHE rappellent le vote du conseil de l'ED sur la question des contrats doctoraux. La demande de l'étudiant reçoit un avis défavorable.